PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600022

Référence et Intitulé : LF160-3 - Comment fixer et faire évoluer le loyer des habitations ?

Durée : 0h30

Type : E-learning

Public

Gestionnaires locatifs.
Conseillers en gestion de patrimoine.

Objectifs pédagogiques

Connaître les règles applicables en matière de fixation des loyers d'habitation en général et en fonction de la zone géographique de situation du bien.
Savoir fixer le montant du loyer initial, du bail renouvelé ou d'un nouveau bail.
Identifier les règlementations locales spécifiques.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Fixation du loyer : le principe.

2 - Le loyer du bail renouvelé.

3 - Mise en location de logements vacants : le « blocage » des loyers.

4 - L'encadrement des loyers.
- Villes concernées.
- Les plafonds.
- Déterminer le loyer.

5 - Les sanctions relatives aux loyers.

Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) avec animations, voix off, textes, exercices et quiz.

Modalités et délais d'accès :
Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

(Dernière mise à jour : janvier 2025)

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :
- e-mail : info@lyadis-immobilier.com
- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.
Navigateur préconisé : Chrome.